



CERCLE D'ESCRIME ORANGEAIS
Siège Social : Salle d'armes Cyril Moré
Rue Capty 84100 ORANGE

N° Enregistrement Préfecture 1848
J.O. du 17 Septembre 1953
Président : Bruno ALBERRO
Siret : 33761388900019

Courriel : cercleescrimeorangeois@hotmail.com
Téléphone : 07 72 77 76 74
Site internet : www.ceorangeois.fr

POURFENDRE LES PRÉJUGÉS

CHARTRE RSE DES ADHÉRENTS

Depuis 2020, après la Loi Pacte du 22 mai 2019, le Cercle d'escrime orangeois met en place une politique de Responsabilité sociétale des entreprises.

Ce sera une mission permanente des dirigeants de l'association, des adhérents et de toute personne rejoignant le CEO quelles que soient les circonstances.

Le CEO s'inscrit dans une démarche "société à mission". C'est une qualité attribuée aux sociétés qui intègrent des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts et ajustent leur mode de fonctionnement pour garantir leur atteinte. La société à mission se donne pour objectif de contribuer positivement à la société ou à l'environnement.

Le CEO a défini trois axes :

- Le vivre ensemble ;
- L'environnement ;
- Les équipements durables et circuit court.

S'ENGAGER

En tant qu'adhérent(e) au sein du Cercle d'escrime orangeois, je m'engage à :

- Respecter le tri des déchets dans la salle d'armes et sur les lieux de compétitions.
- Utiliser une gourde réutilisable pour limiter les déchets plastiques.
- Limiter les déplacements en voiture individuelle lors des compétitions et favoriser le covoiturage.
- Éteindre les lumières et appareils inutilisés après usage lors des entraînements ou événements.
- Respecter et prendre soin du matériel pour prolonger sa durée de vie.
- Encourager un esprit d'inclusion, de respect et de solidarité au sein du cercle.

Ces engagements reflètent les valeurs de notre club : respect, responsabilité, inclusivité et engagement collectif.

Signature de l'adhérent(e) :